

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### NON A L'INJUSTICE ET A L'IMPUNITE

A l'instar d'une grande partie de l'opinion publique, les organisations de la société civile signataires de ce communiqué de presse ont observé avec scepticisme les développements autour de la « reddition des *dahalo* » célébrée par le Gouvernement et les forces de l'ordre comme une victoire sans précédent sur le banditisme qui sévit dans le Sud de Madagascar depuis des décennies, et comme un pas décisif consacrant la fin de l'insécurité dans cette région. Mais c'est un pas de plus qui consacre l'impunité et pourrait inciter à « la justice populaire », car le fait que des malfaiteurs et des assassins se retrouvent en quelque sorte « primés » pour soi-disant restaurer la paix et la sécurité, est ressenti par de nombreux citoyens comme une injustice insupportable.

Alors que le Gouvernement se concentre sur la préparation d'un plan d'urgence pour la réinsertion des *dahalo* repentis, c'est avec consternation que nous constatons les violations des droits des centaines de victimes – dont beaucoup de femmes et d'enfants - qui n'ont toujours obtenu aucune réparation pour les exactions qu'elles ont subies dans le cadre de l'opération « *Tandroka* » menée par les forces de sécurité de septembre 2012 à avril 2013 dans la région Anosy.

Nous rappelons au Gouvernement qu'il est le premier responsable de la protection, du respect et de la réalisation des droits des victimes, et nous réclamons justice et réparation pour ces victimes qui doivent bénéficier en priorité de l'aide de l'Etat.

En outre, face aux déclarations d'auto-satisfaction des forces de l'ordre au sujet de l'immense succès résultant de leurs méthodes d'intervention, nous exprimons notre profonde préoccupation au sujet de la culture de violence et des diverses formes de torture qui font partie des pratiques des forces de sécurité, surtout dans les communautés isolées et oubliées des centres du pouvoir, où la population ne connaît pas la loi et encore moins ses droits. Les rapports des media et des défenseurs des droits humains (Amnesty International 2013, ACAT 2014), ainsi que les témoignages de ces communautés indiquent l'existence de zones de non-droit où les forces de l'ordre abusent de leurs pouvoirs en toute impunité, et au mépris des droits humains fondamentaux.

Nous tenons à souligner qu'une telle institutionnalisation de l'injustice et du non-droit est inacceptable, et qu'elle porte les prémises d'une autre crise potentielle, dont les effets seraient dévastateurs pour le pays. Nous engageons le Gouvernement à remplir ses obligations en matière de protection des droits humains, en commençant par l'ouverture d'une enquête indépendante sous l'égide du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme sur les pratiques et les méthodes employées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs opérations de répression du banditisme et de sécurité, y compris l'opération « Coup d'Arrêt » en cours.

Les organisations de la société civile signataires de ce communiqué de presse sont les suivantes :

- Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement - Océan Indien (CRAAD-OI) ;
- Association MA.ZO.TO ;
- Federasionan'ny Vehivavy Tantsaha eto Madagasikara (FVTM);
- Dinika sy Rindra ho an'ny Vehivavy (DRV) ;
- Fikambanan'ny Tanora Mandala ny Fahamarinana mba ho Fampandrosoana ny Firenena (FTMF);
- PSBED;

- Plate-Forme Nationale des Organisations de la Société Civile de Madagascar (PFNOSCM) ;
- Confédération Nationale des Plates-Formes en Droits Humains (CNPFDH);
- Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes (CCOC);
- Sehatra Iombonana ho an'ny Fananantany (SIF);
- SiMIRALENTA;
- Association pour Sensibilisation, Education, Formation, Femme et Enfant Maltraités (ASEFFEMA).